



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 28 Votants : 29	Séance du 30 mars 2026
Date de la convocation : 24 mars 2026	
Delib20260410	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente mars, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. GUILLEMIN Jean-Marie, Mme OBLIN-POMMIER Sophie, M. LIZORET Didier, Mme MOREL Fabienne, M. MZARI-ROSSI Mustapha, Mme GERME Isabelle, M. LANGRAND Bertrand, Mme LOPEZ Rachel, M. JUNQUA Pierre, Mme COUTURE Claude, Mme BOUCHER Sylvie, Mme ARANDA Anne-Marie, M. ROSE Hervé, Mme VAUTIER Sylvie, Mme GUIBERT Ginette, M. NENARD Cyril, Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline, M. DELAGE Valéry, M. TIHY Patrice, Mme LEVILLAIN Véronique, M. PIERRE Jérôme, M. GUINEHEUX Damien, Mme MARCIENNE Emmanuelle, M. GROULD Yohann, Mme HAIZE-DUVAL Sandrine, M. LECHEVALIER François, M. CHAFFOTEC Brian, M. DEKEYSER Matthieu.

Pouvoir : Mme HALBOUT Émilie à Mme HAIZE-DUVAL Sandrine

Secrétaire : Mme MARCIENNE Emmanuelle

Exécutoire le 14/04/2026

N° Delib20260410

OBJET : Ecole Saint-Jean – Désignation d'un représentant au conseil d'administration et à l'assemblée générale

Monsieur le Maire invite ses collègues à procéder à l'élection d'un représentant de la collectivité auprès du conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'école Saint-Jean.

Mme Isabelle GERME fait acte de candidature.

Considérant qu'en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, *si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel des candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.*

Monsieur le Maire en ayant donné lecture,

Mme Isabelle GERME est désignée en tant que représentant de la Commune de Cormelles le Royal au conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'Ecole Saint-Jean.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 1^{er} avril 2026



Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN

Le 7 avril 2026

Madame la Directrice
Ecole Saint-Jean
108, rue de la Guérinière
14000 CAEN

Nos Réf. : SN/GL

Madame la Directrice,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal de Cormelles le Royal a, lors de sa séance du lundi 30 mars 2026, procédé à la désignation de sa représentante pour siéger au conseil d'administration de votre établissement.

Vous trouverez en pièce jointe copie de la délibération relative à cette décision et la fiche coordonnées de la représentante.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN



Fiche coordonnées du représentant

Civilité

Mme

NOM

GERME

Prénom

Isabelle

Adresse postale

10 avenue du stade

14123 CORMELLES LE ROYAL

Mail

michel.germe@wanadoo.fr